

# Notre projet d'établissement

## Pourquoi un projet d'établissement ?

Le projet d'établissement s'attache à mettre en œuvre certains points des projets éducatif et pédagogique de notre école. Les actions concrètes de ce projet sont, soit des actions déjà en place et que l'équipe éducative entend maintenir, soit des actions à mettre en œuvre grâce aux concertations.

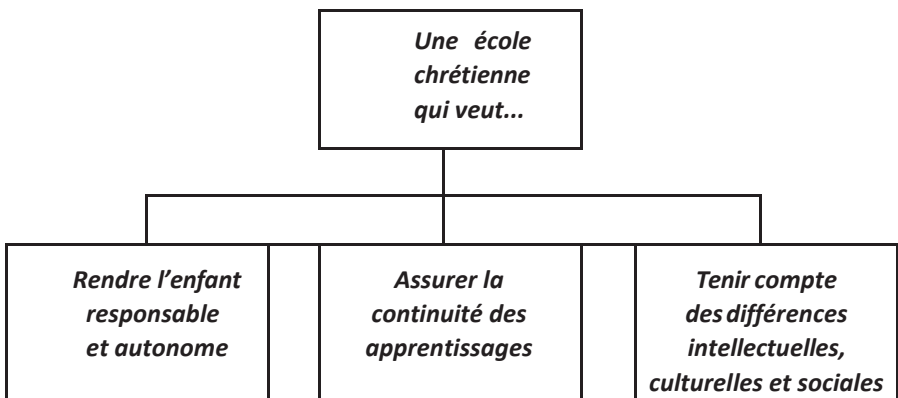
## Le projet d'établissement de notre école.

Ce projet comporte 2 parties :

La première partie définit le socle des valeurs auxquelles nous croyons particulièrement et que nous voulons vivre tous ensemble.

La deuxième partie expose les différents canaux d'une bonne communication école-famille, à laquelle nous tenons particulièrement.

**« Ne laisser aucun enfant sur le bord du chemin... »**



## **Une École chrétienne...**

Notre école respecte les idées philosophiques et religieuses de chaque famille. Elle est cependant une école chrétienne, de confession catholique.

Ceci implique:

- que le seul cours philosophique organisé et obligatoire est le cours de religion catholique, évalué selon les prescrits du réseau libre,
- de vivre des relations humaines dans l'esprit des Évangiles,
- de participer à l'Opération Damien, sur base volontaire, à partir de la 4<sup>ème</sup> primaire, dans un esprit de partage et de solidarité.

### **... qui veut rendre l'enfant responsable et autonome...**

- en lui apprenant à gérer son temps de travail, en classe et à la maison,
- en lui apprenant à gérer un temps libre pendant sa journée scolaire,
- en lui apprenant à utiliser seul des «outils» lors de ses apprentissages: matériel de manipulation mathématique, référentiels construits ou édités, fiches procédurales, ...
- en lui apprenant à être respectueux de lui-même et d'autrui,
- en lui apprenant à respecter son environnement,
- en lui faisant découvrir les richesses et les contraintes de la vie de groupe, notamment en lui permettant de partir en classe de dépaysement, Toutefois, il reste possible que, faute d'encadrement suffisant pour garantir la sécurité de tous ou faute d'atteindre le seuil imposé de participants, certaines classes de dépaysement ne puissent être organisées.

### **... qui veut tenir compte des différences intellectuelles, culturelles...**

- grâce à l'information et à la formation continuée de l'équipe pédagogique,
- en mettant en œuvre la différenciation dans les apprentissages et les modes d'évaluation formative,
- en veillant à varier les modalités des séquences d'apprentissage : individuelles, en petits groupes, collectives,
- en pratiquant la remédiation,

- en pratiquant l'évaluation formative,
- en favorisant la créativité, l'imagination de chacun et chacune,
- en réservant une sollicitude équitable envers tous les enfants,
- en accueillant par exemple des enfants déficients auditifs et en leur permettant de suivre une scolarité intégrée, source d'enrichissement pour tous les élèves (rencontres régulières entre l'équipe pédagogique concernée, les parents, l'APEDAF,...),
- en réservant certaines périodes de cours au soutien des enfants dont le français n'est pas la langue maternelle (cours de Français Langue d'Apprentissage),
- en organisant, lorsque les conditions sont réunies, un DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-arrivants et Assimilés),
- en accueillant des enfants de l'Enseignement Spécialisé, dans un projet d'intégration construit et mûri en équipe pluridisciplinaire.
- en proposant aux enfants diagnostiqués comme présentant un ou différents besoins spécifiques d'apprentissage des aménagements raisonnables. Il s'agit de mesures appropriées, prises en fonction des besoins dans une situation concrète, afin de permettre à un élève présentant des besoins spécifiques d'accéder, de participer et de progresser dans son parcours scolaire.

## « Veiller à une bonne communication entre les élèves, les parents et l'école »

L'équipe éducative de l'ISMA s'attache à mettre en œuvre la meilleure communication possible entre les différents acteurs de l'école.

### **Entre les élèves ...**

Dans le cadre des relations entre les enfants, que ce soit en classe, lors des récréations, au moment des repas, il est primordial pour l'équipe éducative que les enfants parviennent à communiquer de manière sereine, respectueuse et non violente. Les règles de vie en groupe sont détaillées dans notre règlement d'ordre intérieur. Un certain nombre d'entre elles ont été revues en conseil d'école, sur base des propositions des élèves.

### **Entre les parents et l'école ...**

De nombreux canaux de communication sont prévus pour entretenir une communication performante entre les parents et l'école, et ce, dans l'objectif du bien des enfants.

En voici une liste non exhaustive :

#### [Le journal de classe :](#)

Outil de communication par excellence, il se veut le lien quotidien entre l'école et la famille. Il est naturellement le lieu où sont notés les travaux à effectuer. C'est aussi l'endroit où l'enseignant consignera ses remarques. Sentez-vous libres d'y écrire les vôtres ou vos interrogations concernant votre enfant... Nous insistons pour que le journal de classe soit toujours en possession de l'élève, qu'il soit lu et signé chaque jour par les parents.

A l'école maternelle, un cahier de communication fait le lien entre l'enseignante et les parents de l'élève qui ne savent pas venir régulièrement au contact direct de l'enseignante.

### Les bulletins :

Trois bulletins sont remis par année scolaire. Ils se veulent le reflet des évaluations de l'élève. Ils doivent être signés à chaque période. Ils doivent être prétextes au dialogue avec la famille et sources d'encouragements pour l'élève.

### Les réunions de parents :

Comme stipulé dans le règlement d'ordre intérieur, trois réunions formelles sont prévues par an dans les classes primaires. Ces réunions sont organisées par les enseignants qui communiquent un horaire de passage.

D'autre part, diverses réunions s'organisent en soirées pour présenter, tantôt le mode d'organisation de l'enseignant pour l'année, tantôt des projets de grande envergure, tels les départs en classes de dépaysement.

### Le site internet de l'école : [www.isma-arlon.be](http://www.isma-arlon.be) :

Mis à jour plusieurs fois par semaine, il vous donnera de nombreuses informations sur notre école : les activités particulières y sont souvent illustrées par des photos, les menus y sont communiqués, les grands rendez-vous y sont précisés, les élèves partis en classes de dépaysement vous y donneront de leurs nouvelles, ...

### Le conseil de participation :

La qualité des relations établies entre la famille, l'école et son environnement constitue un élément-clé dans la réussite scolaire des élèves et leur épanouissement ainsi que dans le développement personnel et professionnel des acteurs de l'école. Le Conseil de Participation a pour but de renforcer ce dialogue école-familles. En tant qu'instance citoyenne participative, il se veut être un lieu d'écoute mutuelle.

Dans le cadre de la construction du plan de pilotage qui doit amener chaque école à définir ses propres objectifs d'amélioration ainsi que les stratégies pour atteindre ces objectifs, le Conseil de Participation sera amené à rendre son avis.

---

### Les événements festifs :

Vous l'aurez peut-être déjà constaté, l'ISMA se veut une école dynamique, pleine de projets, où la qualité du « vivre ensemble » est importante. C'est pourquoi, afin de tisser ou renforcer les liens qui existent entre tous ses acteurs, l'équipe organise régulièrement des rencontres festives. Ainsi, la fête de Noël, du Carnaval (un an sur deux), la fête de notre école au mois de mai, la cérémonie de remise des CEB sont autant d'occasions de rencontres agréables, en dehors des préoccupations purement pédagogiques.

### La disponibilité de l'équipe éducative et de la direction :

Enfin, et ce point aurait sans doute mérité d'apparaître plus avant dans cette liste, l'équipe éducative et la direction mettent un point d'honneur à se tenir disponibles et ouvertes au dialogue avec les parents, dans l'intérêt des élèves. C'est pourquoi, parallèlement aux réunions de parents formelles, il est toujours possible pour les parents, les enseignants ou la direction de se rencontrer, sur base d'un rendez-vous, afin d'exposer, en toute discrétion, les éventuelles difficultés rencontrées par les uns ou les autres et d'élaborer ensemble des pistes de solutions.